

Table ronde - Symposium

## Entre petites et grandes patries scolaires : enjeux d'échelles et analyses historiennes dans la construction des systèmes éducatifs en Europe

Mardi 14 septembre – Uni Mail MR060 - 8h30-10h & MR040 10h30-12h00

### Organisation et coordination :

**Pierre-Philippe Bugnard**, Université de Fribourg,

**Rita Hofstetter**, Université de Genève &

Conférenciers de la table ronde (8h30-10h, MR 060): **Luigi Cajani**, Dipartimento di Storia, Culture, Religioni, Università *La Sapienza* Roma, **Jean-François Chanet**, Université de Lille 3, Sciences Po Paris, **Hans-Ulrich Jost**, Université de Lausanne, **Antoine Prost**, Universités de Paris I & IV.

Matinée organisée dans le cadre du congrès de l' *Actualité de la Recherche en Education et Formation*, 13 - 16 septembre 2010, Université de Genève. L'*AECSE (Association des Enseignants et des Chercheurs en Sciences de l'Education)*, la *SSRE (Société Suisse pour la Recherche en Education)*, l'*ABC-Educ (Association belge des chercheurs en Education)*.

### Concept

Si chaque pays est riche d'une histoire scolaire propre, l'histoire comparée met en lumière nombre de tendances communes, tant au niveau de l'évolution des systèmes que de l'historiographie s'y rapportant. L'essor récent de programmes visant à mesurer les performances des systèmes éducatifs, au moins pour les pays membres de l'OCDE, incite aux comparaisons internationales, que les historiens de l'éducation sont invités à inscrire dans la longue durée. Que résultera-t-il de cette propension nouvelle à analyser, en fonction d'un ensemble, chaque système conçu tout à la fois *sui generis* et dans des contextes d'influences ? Des contextes que l'histoire de l'éducation série sans doute de mieux en mieux, en dissociant systèmes éducatifs (selon une conception large, englobante) et systèmes scolaires proprement dits (caractérisés par la forme des instructions qu'ils proposent : uniques scandinaves, sélectifs anglo-saxons, différenciés germaniques ou transmissifs latins... avec toutes les combinaisons que de tels archétypes génèrent, en particulier pour le système français ou les systèmes des cantons suisses).

Ainsi, les histoires éducatives de nos pays empruntent à une pluralité de cultures scolaires, entre traditions unitaires ou fédéralistes, en particulier au centre de l'Europe où se croisent sans doute davantage encore un panel d'influences contrastées. Autant de patries scolaires, au cœur d'une Europe dont on peut se demander dans quelle mesure les identités éducatives ressortissent d'une histoire propre ou des influences des voisins nationaux. Le fédéralisme scolaire produit-il des systèmes plus isolés ou alors un système s'incarnant dans des instructions publiques particulières ? Dans la mesure où l'Europe est constituée d'un ensemble d'éducatives nationales, faut-il considérer les instructions publiques helvétiques comme un terreau pour la réflexion générale sur les systèmes éducatifs européens et la France, autre cœur continental de congruence éducative, comme un récipiendaire de forces périphériques qu'elle refonde à sa manière ?

À l'heure de l'Europe scolaire et des enquêtes comparées sur l'efficacité des systèmes éducatifs, la discussion sur la nature et le rôle des échelles du temps et des espaces scolaires helvétiques prend tout son sens, en analyse historique autant qu'en regard prospectif.

### **Thèmes et questions**

1. Dans le contexte de l'affirmation des Etats enseignants et de celle de l'Europe de l'éducation, entre fédéralisme et centralisme, que révèle une analyse comparative entre régions, nations et supranations ? Peut-on vraiment imaginer la construction européenne comme une reprise, à une autre échelle, de processus éducatifs nationaux déjà forgés, déjà expérimentés ?
2. Dans un système éducatif, est-ce à l'épistémologie des disciplines enseignées ou aux forces politiques de forger les représentations du monde des élèves ? Si l'on examine les finalités de l'histoire enseignée, science humaine emblématique des rapports qu'entretiennent épistémologie disciplinaire et éducation au sein d'un système scolaire, quel serait le défi éducatif à envisager ?
3. Un système éducatif national fait-il encore sens à l'heure où s'esquisse un espace européen de l'éducation, où se confirment les tendances à l'internationalisation et à la globalisation ? Est-ce à l'Etat, à l'Europe... de façonner l'éducation ou à l'éducation de contribuer à la construction de l'Europe, d'un monde global, d'un monde diversifié... ?

### **Présentations des conférenciers**

**Luigi Cajani, Dipartimento di Storia, Culture, Religioni, Università La Sapienza Roma**

*L'histoire entre global et local : échelles épistémologiques et échelles éducatives*

Luigi Cajani a enseigné la didactique de l'histoire à la *Scuola di Specializzazione per l'Insegnamento secondario* du Latium. Il enseigne actuellement l'histoire moderne à l'Université *La Sapienza*. Il a coordonné auprès du *Ministero della Pubblica Istruzione* les programmes 2001 d'histoire, géographie et sciences sociales. Parmi ses publications récentes : *L'histoire, les lois, les mémoires*. Sur quelques conflits récents en Europe, *Revue française de Pédagogie*, 165/2008 ; *Bringing the Ottoman Empire into the European narrative : historians' debate in the Council of Europe*, London - NY, I. B. Tauris Publishers, 2010.

**Jean-François Chanet, Université de Lille 3**

*L'Etat, les collectivités locales et l'éducation nationale : réflexions comparatives sur la situation française et son évolution du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle.*

Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé d'histoire, **Jean-François Chanet** est professeur d'histoire contemporaine à l'université de Lille 3. Ses travaux portent notamment sur l'histoire sociale et culturelle du XIX<sup>e</sup> siècle. Parmi ses publications en histoire de l'éducation, sa thèse : *L'école républicaine et les petites patries. Enseignement primaire et sentiment d'appartenance en France sous la Troisième République (1879-1940)*, Aubier, 1996.

**Hans-Ulrich Jost, Université de Lausanne**

*L'instruction publique et la construction de l'Etat dans la Suisse du XIX<sup>e</sup> siècle*

Après des études en histoire et en sociologie aux universités de Zurich et de Berne, **Hans-Ulrich Jost** a été professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Lausanne de 1981 à 2005. Président de la *Commission pour la publication des Documents Diplomatiques Suisses*, il a publié de nombreux ouvrages qui ont renouvelé l'historiographie sur la Suisse contemporaine, avec notamment : *A tire d'ailes. Contribution à une histoire critique de la Suisse*, Antipodes, 2005.

**Antoine Prost, Universités de Paris I & IV**

*Dans les systèmes éducatifs, ce qui se traite entre national et international a-t-il à voir, au changement d'échelle près, avec ce qui se joue entre local et national ?*

Normalien, historien de la France contemporaine, **Antoine Prost** a soutenu en 1975 une thèse sur *Les Anciens combattants et la société française (1914-1939)*. Professeur à la Sorbonne (Paris 1) à partir de 1979, il préside l'association *Le Mouvement Social* (qui édite la revue du même nom) et collabore à la définition des politiques éducatives. Parmi ses nombreuses publications : *L'Enseignement en France (1800-1967)*, A. Colin, 1968 ; *Eloge des pédagogues*, Seuil, 1985 ; *L'enseignement s'est-il démocratisé ?*, PUF, 1986.

**Symposium et discussion 10h30-12h00 (MR 040)**  
**avec la participation de Luigi Cajani, Hans-Ulrich Jost, Antoine Prost**

**Claudia Crotti**, Fachhochschule Nordwestschweiz PH & **Fritz Osterwalder**, Universität Bern

***Les aléas de l'harmonisation du système scolaire suisse. Deux cent ans de négociations et controverses***

Au printemps 2006, à l'issue d'une votation populaire, la Confédération helvétique se voit reconnaître le droit d'«harmoniser» le système scolaire suisse, esquissant les contours d'un espace suisse de la formation. La rupture est majeure - puisque les Cantons étaient alors largement autonomes en la matière - et loin d'être dénuée de tensions et contradictions. Celles-ci mettent aux prises les intérêts divergents des fédéralistes et centralistes, reflétant aussi des traditions culturelles, confessionnelles, linguistiques différentes. Cette communication se propose de rendre compte des débats qui depuis deux siècles se font entendre à ce propos en Suisse, et les étapes majeures de ce processus, toujours controversé à l'heure actuelle. En effet, de nouvelles voix s'élèvent présentement qui tentent de cimenter à nouveau les frontières cantonales dans le domaine de la politique de formation. Dans ce contexte, nous nous posons la question de savoir dans quelle mesure l'internationalisation du «discours sur la formation» pourrait permettre d'enjamber plus aisément frontières cantonales et nationales.

**Charles Magnin & Christian Alain Muller**, Université de Genève

***La parenté des systèmes d'enseignement en Occident, 1870-1960 : contribution à l'élaboration d'un modèle***

Les ressemblances observables dans la construction et l'évolution des systèmes d'enseignement en Europe occidentale depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle sont nombreuses et frappantes. Les variations ne doivent pas masquer la similitude des résultats, qui renvoie à celle des dynamiques les ayant façonnés.

Grâce à la production historiographique des trente dernières années, chaque système d'enseignement peut être appréhendé comme un « cas particulier du possible »<sup>1</sup>. En usant du raisonnement analogique, il devient envisageable d'identifier puis d'explicitier les homologues structurales des différents systèmes pour en dégager les propriétés générales et établir un modèle de leur évolution. Cette communication le montrera à propos de : 1) l'établissement et la standardisation d'un diplôme national de fin d'études secondaires supérieures donnant accès de manière exclusive aux études supérieures et donc aux professions prestigieuses et lucratives, en Suisse, France et Allemagne, entre 1870 et 1920 ; 2) la massification progressive de l'enseignement secondaire inférieur, entre 1920 et 1960, qui constitue une étape décisive dans l'allongement continu de la scolarisation des populations depuis un siècle en Occident.

---

<sup>1</sup> « On ne peut saisir la logique la plus profonde du monde social qu'à condition de s'immerger dans la particularité d'une réalité empirique, historiquement située et datée, mais pour la construire comme "cas particulier du possible" », selon le mot de Gaston Bachelard (cf. Pierre Bourdieu, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive* - entretiens avec Loïc J. D. Wacquant -, Paris, Le Seuil, 1992, p. 204).